



**PROVENCE
ALPES CÔTE D'AZUR**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Rencontre
30 mars 2017

9h00-17h00

Aljepa Aix en Provence

sur le thème

**Négocier un accord
égalité professionnelle
de qualité dans le monde
de l'entreprise
et
agir dans la
fonction publique**



*'Négocier un accord de qualité égalité professionnelle
Dans le monde de l'entreprise et la fonction publique'*

UNE OPPORTUNITÉ DE DIALOGUE SOCIAL, Sujet essentiel du dialogue social, l'égalité professionnelle est consacrée comme un thème de négociation important, obligatoire pour toutes les entreprises de 50 salarié-e-s et plus., d'y donner un contenu concret autour des objectifs spécifiques de la structure, et d'en assurer le suivi sur la durée. C'est aussi l'occasion de dynamiser le dialogue entre direction et représentants syndicaux sur un sujet de fond.

Le protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique a été signé le 8 mars 2013 par l'ensemble d'organisations syndicales et les employeurs publics. Ce protocole est applicable à l'ensemble des employeurs publics dans les trois versants de la fonction publique, il prévoit 15 mesures qui s'articulent autour de quatre axes.

9h00 - Accueil café

9h30 - Ouverture de la journée par Nathalie Brunel, Ega Pro Cfdt Paca et Didier Serna, secrétaire général,

9h45 : Animation sur les représentations de l'égalité professionnelle

10h00 : La loi Rebsamen et l'égalité professionnelle

La loi Rebsamen du 17 août 2015, au-delà de la simple conformité juridique, l'engagement de négociations régulières est un moyen privilégié de mettre cette problématique en avant dans l'entreprise.

- Syndex Julien Vayssière et Nathalie Brunel, Cfdt Paca

11h00 - 11h15 Pause

11h15 : Les stéréotypes comment ça marche ?

Mais que recouvrent ces idées reçues, ou « stéréotypes de genre » ? A quoi servent-ils ?

D'où viennent-ils ? En quoi influencent-ils notre manière de penser la société et la vision que l'on se fait de l'autre ? Quels impacts peuvent-ils avoir en entreprise ?

- CIDFF, Centre d'information sur le Droit des Femmes et des Familles et Stéphanie Moullet de l'IRT, Institut Régionale du Travail

Débats avec la salle

12h45 Déjeuner

14h00 : Quelles actions dans l'entreprise et la fonction publique?

- Dalila Benattia - Catherine Alexandrides

Débats avec la salle

16h00 - Clôture Didier Serna